



Service client : 04.42.52.33.05

GARANTIE
5 ans

DELAI
4 semaines

REMISE
jusqu'à 30%

SERVICE
livraison & installation

Pilote tapissé



Pilote tapissé



Quoi de plus naturel que de prendre soin de son dos. Le fauteuil Pilote a fait l'objet de toutes les attentions en matières de confort et correspond aux dernières études anthropométriques répondant aux critères d'exigence des pathologies dorsales. Son assise tapissée «mousse dernière génération» se déforme pour épouser parfaitement l'anatomie et procure un confort 5 étoiles.



i-bureau

Service client : 04.42.52.33.05

**Pilote
tapissé**

GARANTIE

5
ans

DELAI

4
semaines

REMISE

jusqu'à

30%

SERVICE

livraison &
installation

Dossier haut

- > Réglable en hauteur
- > Cadre injecté noir ou blanc
- > Finition tissu

Renfort lombaire

- > Réglable (option)

Assise

- > Tapissée
- > Mousse haute résilience moulée
- > Translation intégrée

Manette

- > Réglage de tension extractible

Piètement pyramidal

- > En aluminium peint époxy noir ou gris alu ou synthétique noir

Accotoirs

- > Réglable 4D
- > Manchettes finition «toucher souple»

Mécanisme

- > Ergo synchrone avec réglage aisé de la tension

Roulettes

- > Diamètre 65mm



Mécanisme ergo-synchrone



Accoudoirs 4D



Résille déco



Têteière



i-bureau

Service client : 04.42.52.33.05

**Pilote
tapissé**

GARANTIE

5
ans

DELAI

4
semaines

REMISE

jusqu'à
30%

SERVICE

livraison &
installation

Les certificats des normes



Détails voir page 4

	Cadre noir			Cadre blanc		
						
Référence	EY11DA	EY11CA	EY10CA	EB11DA	EB11CA	EB10CA
Dossier haut réglable tapissé avec tête noire	●			●		
Dossier haut réglable en tapissé		●	●		●	●
Accoudoirs réglables 4D «manchettes toucher souple»	●	●		●	●	
Assise tapissée avec translation intégrée	●	●	●	●	●	●
Mécanique ergo-Synchrone	●	●	●	●	●	●
Piètement synthétique noir	●	●	●	●	●	●
Colonne à absorption d'énergie	●	●	●	●	●	●
Roulettes diamètre 65mm	●	●	●	●	●	●
Coloris / Revêtement						
Duo	710,00 €	640,00 €	530,00 €	720,00 €	650,00 €	540,00 €
Eco-contribution 	1,31 €	1,27 €	1,09 €	1,31 €	1,27 €	1,09 €
Désignation	Réf					
Renfort lombaire réglable en intensité	RLRI	+ 45€				
Accoudoirs réglables 2D	AC2D	- 40€ + 0,03€				
Piètement aluminium peint en noir	PAPN	+ 40€ + 0,04€				
Piètement aluminium gris alu	PAGA	+ 45€ + 0,04€				
Piètement aluminium chromé	PAC	+ 90€ + 0,04€				
Siège grand gabarit piètement alu peint noir ou gris. Colonne 500 Newtons - 110 à 130kgs	GBPA	+ 90€ + 0,04€				



i-bureau

Service client : 04.42.52.33.05

**Pilote
tapissé**

GARANTIE

5
ans

DELAI

4
semaines

REMISE

jusqu'à
30%

SERVICE

livraison &
installation

Les normes

Rappel sur les normes, certifications et réglementations produits.

Il existe différents cas d'exigences normatives ou réglementaires liées à l'utilisation des sièges de bureaux et de collectivités. Voici une synthèse de ces différents textes. Nous recommandons, dans le cadre d'un usage normal ou intensif, de sélectionner des produits en conformité avec les normes européennes en vigueur, ces éléments garantissant la sécurité et la durabilité des produits.

Rappel des principales normes en vigueur :

Sièges de travail de bureau
NF EN 1335-1 : dimensions
NF EN 1335-2 : exigences de sécurité : stabilité, pincements, etc.
NF EN 1335-3 : méthodes d'essai.

Sièges visiteurs :
NF EN 13761 : dimensions, sécurité, durabilité.
NF EN 1728 : méthodes d'essai

Sièges de collectivité :

NF EN 15373 : résistance, sécurité, durabilité.
NF EN 1728 : méthodes d'essai.
Sièges à usage collectif NF EN 16139 : exigences (issue de la fusion des normes NF EN 13761 et NF EN 15373).

Rappel sur les exigences de comportement au feu :

- Recommandation du GPEM D2-2000 : Classe C (Cigarette) ou CF (Cigarette et flamme).
- Réglementation IGH : Article GH 61 : Potentiel calorifique des mobiliers installés < 400 MJ/ m².
- Réglementation AM18 : Les sièges mis en rangées, fixés au sol, doivent être certifiés AM18 : utilisation de matériaux ignifugés et satisfaisant à l'essai de perte de masse au feu selon NFD 60-013.



NF Office excellence certifié (OEC)

La marque NF-Office excellence certifié est la marque NF pour le mobilier de bureau. Elle est délivrée par l'institut Technologique FCBA, organisme certificateur mandaté par l'AFNOR pour gérer cette marque. FCBA certifie des produits NF-Office excellence certifié après que la preuve lui a été apportée :

- De la conformité à la réglementation et aux normes en vigueur du produit concerné par demande de droit d'usage de la marque NF-Office excellence certifié.
- De la capacité de l'entreprise à fabriquer des produits d'un niveau de qualité équivalent à celui des produits testés au cours des différents audits techniques et qualité.
- De la mise en place et du suivi des engagements sociétaux et environnementaux.

www.oec-nf.fr



Cette certification allemande GS (Geprüfte Sicherheit, sécurité éprouvée) atteste que les meubles qu'elle couvre sont conformes à des critères de sécurité définis dans un référentiel. Elle permet aux fabricants français d'avoir accès au marché allemand et à ceux des pays du nord de l'Europe nécessitant cette certification.

www.fcba.fr



NF environnement Ameublement

Pour des meubles, ce sont les laboratoires du FCBA qui ont pour mission d'accorder cette certification aux entreprises qui la demandent. Pour l'obtenir, l'entreprise doit répondre à un cahier des charges strict et exigeant : le référentiel. Une fois la certification obtenue, elle pourra apposer la marque NF environnement sur le mobilier concerné. Cette certification est particulièrement protectrice, car elle s'appuie sur cinq exigences :

1/ Des critères portant sur l'ensemble du cycle de vie du meuble

Chaque étape de la vie d'un meuble peut avoir un impact sur l'environnement (les matières premières, la fabrication, le transport...) mais aussi l'usage du meuble et son recyclage.

2/ Une qualité d'usage au moins équivalente à celle des autres produits

L'environnement c'est bien, mais pas au détriment de la qualité des produits. Tout le défi environnemental est là : assurer un niveau de qualité identique à celui des meilleurs produits équivalents.

3/ Un référentiel élaboré en toute transparence

Les critères sont choisis en concertation avec les organismes de certification, les fabricants, les distributeurs, les associations.

4/ Un contrôle régulier pour vérifier le respect des critères environnementaux dans la durée

Un produit peut à tout moment perdre son label et les critères sont régulièrement mis à jour en fonction des avancées techniques.

www.nf-environnement-ameublement.com





i-bureau

Service client : 04.42.52.33.05

**Pilote
tapissé**

GARANTIE

5
ans

DELAI

4
semaines

REMISE

jusqu'à
30%

SERVICE

livraison &
installation

Nuancier

Duo

